Collectif 384

Représentation et défense de tous les personnels
De l'enseignement supérieur public

CNESER session Permanente

(16 juin *2026)*

PROPOS LIMINAIRE DU COLLECTIF 384

Monsieur le Président du CNESER, Monsieur le Directeur général, Chers membres du CNESER,

Notre propos liminaire a pour but, comme d'habitude, de dépeindre la situation telle qu'elle est. Quatre ans de Collectif 384, trois ans à siéger au CNESER et à demander sans cesse la même chose : l'équité dans l'ESR.

Les iniquités, et même les injustices, que subissent les enseignants du supérieur ont fait naître le Collectif 384, dont le but est de participer de tout son poids à créer un ESR qui sera différent. Un ESR dans lequel l'enseignement et tous ceux qui y participent seront valorisés à leur juste valeur et ne seront plus jamais oubliés ou maltraités.

À l'heure qu'il est, le ministère fait des différences, tout le monde le voit, des différences entre les deux piliers indispensables de l'ESR que sont l'enseignement et la recherche, et les ES ne sont pas les seuls à en souffrir d'ailleurs.

Je souhaite ici rappeler à tous l'importance de l'enseignement et de l'éducation. Ouvrez les yeux, regardez notre jeunesse, face aux réseaux et aux dangers. Voyez les cas de harcèlement qui se multiplient partout, jusqu'au jour où plus rien ne sera contrôlable.

Miser sur les enseignants et l'éducation, ce n'est pas selon moi une option : c'est une nécessité absolue. Il faut rééquilibrer les budgets et arrêter de faire comme s'il était plus noble, Monsieur le Ministre, de faire de la recherche qu'autre chose. Vous êtes, Monsieur le Ministre, ministre de la Recherche mais aussi de l'Enseignement supérieur. Sans recherche il n'y a plus rien, mais sans enseignement non plus.

Je ne resterai pas longtemps aujourd'hui, car le Collectif est reçu à Matignon, fier d'être accompagné par un collègue Professeur des universités qui ose dire, de manière très juste et fidèle, la vérité, et que je remercie, lui et ses deux collègues, du fond du cœur. L'occasion, je l'espère, cette fois-ci, d'être enfin entendus et compris. Car il y en a marre des souffrances.

Il n'est pas normal que lorsque des EC siègent au CNESER ou remplissent des missions nationales, ce travail soit reconnu dans leurs services et valorisé pour leur avancement, alors qu'un ES dans la même situation se voit pénalisé et sa mission invisibilisée. Il n'est pas normal que les grilles de notation des ES correspondent à des tâches du secondaire alors qu'ils travaillent dans l'ESR. Il n'est pas normal que nous n'ayons pas un véritable statut.

J'entends ici des gens parler de liberté académique… et celle des ES, alors ? Nous ne sommes pas libres dans l'ESR, car des différences énormes existent entre le statut des EC, qui est adapté au supérieur et protecteur, et celui des ES, qui est complètement inadapté au supérieur et les place dans une situation d'infériorité et de fragilité par rapport aux EC avec qui ils travaillent tous les jours.

Des EC malveillants, ça existe malheureusement comme dans toutes les catégories, et avec cette différence entre les statuts on leur a donné les moyens de punir très facilement, et sans aucun contrôle ni protection, celle ou celui qui ne leur convient pas, apparemment en toute impunité. Ce n'est pas normal.

Cette rupture d'égalité a assez duré, et ce ne sont certainement pas les décrets de l'été dernier, passés par un CSA dont on nous a fermé la porte, et qui rajoutent encore des tâches sans aucune contrepartie et avec une prime très insuffisante, inéquitable et désormais conditionnelle, qui sont souhaitables ni souhaités. Je rappelle que, dans le même temps, le RIPEC C1 est statutaire, lui.

Il faut arrêter les différences. Je compte bien continuer à porter ce message aussi longtemps que ce sera nécessaire. Nous ne lâcherons pas.

Et…

- **Nous n'accepterons jamais que l'on défende un des piliers de l'ESR plus que l'autre.**
- **Nous n'accepterons jamais les différences entre les collègues. Nous n'accepterons jamais que des catégories soient sous-représentées dans les instances et ne puissent être défendues comme il se doit par des personnels de leurs corps en nombre suffisant, car ceux qui vivent vraiment une situation peuvent la comprendre et défendre correctement les collègues.**
- **Nous n'accepterons jamais d'être exclus des primes intéressantes quand les autres en bénéficient.**
- **Nous n'accepterons plus jamais de rester silencieux et invisibilisés.**

Car nous sommes là, nous sommes nombreux, et sans tous ces talents l'ESR ne fonctionnerait plus. Si nous agissons, c'est aussi bien pour les collègues que pour l'Enseignement supérieur, car c'est aussi dans son intérêt.

Merci de votre écoute.

Pour le Collectif 384,
Nicolas DOMERGUE (Élus Collectif 384 – CNESER)

Réponse d'Olivier Ginez (Directeur général) : Aucune réponse suite à notre propos liminaire, comme les fois précédentes.